



## FRANCE

## Bac : l'harmonisation des notes en question

Les candidats ont planché sur des sujets différents, selon le jour où ils étaient convoqués

Devant les lycées, à la sortie des salles d'examen, les élèves de terminale, tout juste libérés des deux épreuves de spécialité du baccalauréat, qu'ils ont passées entre lundi 20 et mercredi 22 mars, ont comparé avec appréhension les énoncés du « jour 1 » et du « jour 2 », soucieux de savoir s'ils avaient été avantagés ou pénalisés par un sujet plus ou moins difficile que celui de leurs camarades de la même discipline.

Car c'est l'un des changements induits dès 2022 par la nouvelle mouture du baccalauréat, dont les épreuves-phares de spécialité ont eu lieu cette année pour la première fois au mois de mars : en filière générale, tous les candidats d'une même matière ne passent pas la même épreuve en même temps. Les élèves de terminale suivant une quinzaine de combinaisons différentes de disciplines, fruits du choix qui leur est laissé entre douze spécialités, il était en effet impossible de faire tenir cette partie de l'examen sur trois jours sans prévoir deux sujets sur deux jours dans les huit spécialités les plus demandées.

Chez les élèves, le sentiment d'iniquité n'a pas tardé à poindre, d'autant plus vif que les notes issues de ces épreuves pèsent pour 32 % de la note finale du baccalauréat et, pour la première fois, figureront dans les dossiers de Parcoursup. « Quand on a passé la SVT [sciences de la vie et de la Terre] le premier jour et les maths ou la physique le deuxième, on s'est fait avoir, non ? », réagissaient ainsi plusieurs candidats mardi soir.

Dans chaque discipline, les correcteurs s'accordent à dire que les

deux sujets n'étaient pas d'égale difficulté, et qu'ils ne pouvaient de toute façon pas l'être. « Il y a des parties du programme plus ou moins difficiles que d'autres, des sujets plus ou moins classiques, des manières de formuler des énoncés plus ou moins sécurisantes... Les sujets sont uniques et quand il y en a deux, il y a forcément des biais », explique Marie-Thérèse Lehoucq, professeure de physique-chimie.

**Écarts inévitables**

Des écarts inévitables qui ont cependant parfois été jugés trop importants et ont suscité l'incompréhension des élèves et le désarroi des enseignants. C'est le cas notamment en spécialité SVT, passée par près de 93 000 candidats. « La différence était flagrante ! », s'emporte David Boudeau, professeur dans cette matière et président de l'association disciplinaire. Le sujet du premier jour était très déroutant, voire piégeux, alors que celui du deuxième jour était beaucoup plus classique. Ses élèves ont composé sur le « jour 1 » et plusieurs sont sortis « très déstabilisés », y compris de bons élèves, rapporte l'enseignant. « Plus que le bac, c'est l'équité des dossiers dans Parcoursup qui se joue pour eux, parce que les recruteurs ne verront qu'une note », rappelle M. Boudeau.

Si l'inconnue persiste quant au poids qu'accorderont finalement les formations de l'enseignement supérieur aux résultats de ces épreuves, les notes de spécialité, parce qu'elles sont issues d'un examen et corrigées anonymement, sont en effet souvent attendues comme un contrepoint au contrôle continu pour départager

les candidats sur Parcoursup et revêtent donc un enjeu considérable aux yeux des élèves.

Le ministère de l'éducation nationale se veut cependant rassurant et assure qu'il n'y a pas eu, l'an passé, de « distorsion de notation entre le premier et le second jour des épreuves ». « Les commissions d'harmonisation sont faites pour ça. Elles ont pour objectif de corriger d'éventuels écarts de notation, que ce soit entre correcteurs ou entre épreuves », a expliqué le directeur général de l'enseignement scolaire, Edouard Geyfray, en amont de l'examen. « On n'est plus réellement sur des sujets nationaux et il faut éviter que cela désavantage les élèves. L'an dernier, la consigne était de réduire le plus possible les écarts de notation entre sujets, c'est le même esprit cette année », abonde Eric Nicollet, secrétaire général du SUI-FSU, syndicat d'inspecteurs.

L'harmonisation a commencé lors des traditionnelles commissions d'entente qui se sont tenues entre mercredi et vendredi. Pour chaque discipline, elles réunissent des inspecteurs d'académie et des correcteurs, chargés de « tester » des « copies témoins », d'établir des critères de correction communs, de revoir les barèmes, d'adapter les exigences aux productions des élèves et à la difficulté des sujets.

**« On va rééquilibrer »**

« Les correcteurs sont des enseignants et savent très bien ce que peut faire un élève en situation d'examen », insiste Pierre (le prénom a été changé), correcteur en histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP) dans l'académie de





Nancy-Metz. *Les écarts entre sujets, c'est une inégalité sur laquelle on a la main et qu'on va rééquilibrer, tout est fait pour.* »

Passé cette entente au cours de la correction auront lieu, début avril, des « commissions d'harmonisation » pilotées par les inspecteurs et auxquelles seront associés certains correcteurs. « Elles disposent des moyennes, des écarts types, etc., pour chaque correcteur de leur académie et, au vu de ces éléments, ont toute latitude pour procéder à une harmonisation des notes finales à la baisse comme à la hausse », précise le ministère.

En 2022, des notes avaient ainsi été modifiées en ligne sans prévenir les correcteurs concernés, provoquant l'ire des enseignants, qui avaient, jusque-là, toujours eu la main sur leur notation. « Cette possibilité laissée aux seuls inspecteurs était une nouveauté et elle a toujours cours cette année, mais les collègues seront sans doute plus prudents et ces décisions seront prises de manière plus collégiale », avance Eric Nicollet.

Au-delà des enjeux de l'équité entre les sujets et les notations apparaissent d'autres interrogations de fond pour les enseignants, pour qui la correction se trouve désormais au carrefour d'enjeux multiples. « Ce n'est pas la même chose de noter pour départager des élèves pour des formations du supérieur et d'évaluer pour valider un examen. Que doit-on faire primer? Quel message prioritaire ces notes doivent-elles envoyer et à qui? », se demande par exemple Cécile (qui souhaite rester anonyme), correctrice en HGGSP dans l'académie de Bordeaux, d'autant plus soucieuse que les élèves vont, pour la première fois, découvrir ces résultats, communiqués le 12 avril, en cours de scolarité.

Des questions qui disent toute l'incertitude quant au rôle que ces nouvelles épreuves sont ame-

nées à jouer dans le parcours des élèves, et la difficulté à construire leur juste valeur. ■

ELÉA POMMIERS

**Les correcteurs s'accordent à dire que les deux sujets, dans chaque discipline, n'étaient pas d'égale difficulté**

